

# COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 avril 2019

## ORDRE DU JOUR

1. VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES ;
2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ;
3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ;
4. ALSH ETE 2019 – TARIFS ;
5. ALSH ETE 2019 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION PERSONNEL ;
6. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE ;
7. TRAVAUX BIBLIOTHEQUE – MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE ET DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB – AUTORISATIONS DE SIGNATURE ;
8. BUDGET PRIMITIF 2019 ;
9. BIBLIOTHEQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
10. SIDEN/SIAN – MODIFICATIONS STATUTAIRES ;
11. QUESTIONS DIVERSES.

Adjonction de 3 points à l'ordre du jour :

- SUBVENTION PRADET – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ;
- MAITRISE D'ŒUVRE – PARKING STADE RUE HENRI BARBUSSE ;
- SUBVENTION AMENDE DE POLICE – PARKING STADE RUE HENRI BARBUSSE

Adopté à l'unanimité

### I - VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de diminuer de 5 % le taux de la taxe foncière (bâti) et de maintenir les autres taux d'imposition actuels pour l'année 2019, ainsi les taux votés sont :

- Taxe d'habitation : 12.57 %
- Taxe foncière (bâti) : 18.38 %
- Taxe foncière (non bâti) : 55.42 %

### II - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AFN	250,00
APESH	450,00
CLISH (club informatique)	250,00
CLUB DES LOISIRS	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	620,00
GYMNASTIQUE FEMININE	450,00
L'ATELIER DES HORTENSIAS	55,00
L'HILAIRIENNE	250,00
LA CLE DE SOL	2 300,00
LES Z'AMIS DU SQUARE	250,00
MARCHE DETENTE	75,00
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE MIXTE	620,00
VOYAGE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	3 500,00
STE COLOMBOPHILE "LES AMIS REUNIS"	200,00
LES AMIS CHASSEURS	250,00
TEMPS'DANSE - COMEDIE MUSICALE	1 100,00
TENNIS DE TABLE HILAIRIEN	1 400,00
UNION SPORTIVE HILAIRIENNE	0,00
LE SPORT CITOYEN (anciennement USEP)	100,00
LA GRANGE AUX LOUPIOTS	250,00

Les subventions ont été votées par 12 voix pour et 6 absentions (Mrs Gérard QUENNESSON, Laurent DEBIEVE, Mme Annie CHADUFAUX, Mrs Jean-François DEFAUX, Daniel GERARD, David PROUVEUR).

### III - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions (Mrs Gérard QUENNESSON, Laurent DEBIEVE, Mme Annie CHADUFAUX, Mrs Jean-François DEFAUX, Daniel GERARD, David PROUVEUR), vote les subventions exceptionnelles suivantes :

OCCE COOP SCOLAIRE EC PRIM LACHER BALLONS 11/11/18 234.00 €  
 SAINTHI DANCE (nouvelle association) 50.00 €

### IV - ALSH ETE 2019 TARIFS

Le conseil municipal à l'unanimité, vote les tarifs du centre aéré de cet été (du 8/07/19 au 26/07/19). Le centre sera ouvert aux 3 /15 ans.

SEMAINE	ENFANTS DE ST HILAIRE ENFANTS EXTERIEURS SCOLARISES A ST HILAIRE ET ENFANTS EN SEJOUR CHEZ LES GRANDS PARENTS					ENFANTS DE L'EXTERIEUR				
	QF 0 A 369	QF 370 A 499	QF 500 A 700	QF 701 A 800	QF + 801	QF 0 A 369	QF 370 A 499	QF 500 A 700	QF 701 A 800	QF + 801
1ERE SEMAINE : 5 JOURS	8,00	32,15	35,00	38,00	40,00	10,00	78,25	85,00	92,50	97,50
2EME SEMAINE (SANS CAMPING) : 5 JOURS	8,00	32,15	35,00	38,00	40,00	10,00	78,25	85,00	92,50	97,50
2EME SEMAINE : 5 JOURS CAMPING	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	120,00	120,00	120,00	120,00	120,00
3EME SEMAINE : 5 JOURS	8,00	32,15	35,00	38,00	40,00	10,00	78,25	85,00	92,50	97,50
<b>TOTAL SEJOUR SANS CAMPING</b>	<b>24,00</b>	<b>96,45</b>	<b>105,00</b>	<b>114,00</b>	<b>120,00</b>	<b>30,00</b>	<b>234,75</b>	<b>255,00</b>	<b>277,50</b>	<b>292,50</b>
<b>TOTAL SEJOUR AVEC CAMPING</b>	<b>76,00</b>	<b>124,30</b>	<b>130,00</b>	<b>136,00</b>	<b>140,00</b>	<b>140,00</b>	<b>276,50</b>	<b>290,00</b>	<b>305,00</b>	<b>315,00</b>
<b>PRIX A LA JOURNEE</b>	<b>1,60</b>	<b>6,43</b>	<b>7,00</b>	<b>7,60</b>	<b>8,00</b>	<b>2,00</b>	<b>15,65</b>	<b>17,00</b>	<b>18,50</b>	<b>19,50</b>

### V - ALSH ETE 2019 RECRUTEMENT ET REMUNERATION DU PERSONNEL

L'effectif de l'ALSH sera composé d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'animateurs, pour le Centre de Loisirs de Juillet 2019, de 2 agents titulaires en poste à la mairie et 1 agent de service pour la cantine selon les effectifs. La direction du centre sera assurée par Madame SCHMIDTMAYER Marie, adjoint territorial d'animation, titulaire en poste à la mairie. Adopté à l'unanimité.

### VI - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION DE POSTE

Monsieur le Maire propose :

- la suppression de l'emploi d'agent social de 1ère classe à temps non complet ;
- la création d'un emploi d'agent social principal de 2ème classe à temps non complet de la catégorie C à compter du 1er juin 2019.

Et afin de pallier aux difficultés de recrutement d'agents en contrat aidé (PEC) pour les services techniques,

- la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

### VII - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT FONCTION) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET BUREAUX ASSOCIATIFS - MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE - AUTORISATION DE

## SIGNATURE DU CONTRAT

Monsieur le Maire propose de confier la mission de contrôleur technique pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal (ex logement de fonction) en bibliothèque municipale et bureaux associatifs à BUREAU VERITAS pour un montant de mission de 3 030.00 €. H.T.

Adopté à l'unanimité.

## VIII – BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 6 abstentions (Mrs Gérard QUENNESSON, Guillaume JACQUEMIN, Mme Annie CHADUFAUX, Mrs Jean-François DEFAUX, Daniel GERARD, David PROUVEUR), vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

### **Investissement**

Dépenses 926 464,00  
Recettes 1 236 664,00

### **Fonctionnement**

Dépenses 1 572 900,00  
Recettes 1 572 900,00

### **Pour rappel, total budget :**

#### **Investissement**

Dépenses 1 334 364,00 (dont 407 900,00 de RAR)  
Recettes 1 334 364,00 (dont 97 700,00 de RAR)

#### **Fonctionnement**

Dépenses 1 572 900,00 (dont 0,00 de RAR)  
Recettes 1 572 900,00 (dont 0,00 de RAR)

Travaux rue de la Nation : Noréade interviendra le 20 mai et les entreprises en septembre 2019.

Travaux bibliothèque : démarrage des travaux courant mai et une ouverture en octobre 2019.

## IX - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT FONCTION) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET BUREAUX ASSOCIATIFS - DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB - AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire propose de confier Le repérage amiante et plomb pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal (ex logement de fonction) en bibliothèque municipale et bureaux associatifs au Cabinet OUSPENSKY pour un montant de 700.67 €. H.T.

Adopté à l'unanimité.

## X - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT FONCTION) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET BUREAUX ASSOCIATIFS CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE FONCTIONNEMENT AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

La Médiathèque Départementale apporte un concours au bon fonctionnement de la bibliothèque municipale par :

- l'expertise et les conseils techniques ;
- l'offre de formation ;
- l'ingénierie culturelle et les outils d'animation ;
- l'offre documentaire.

Ce partenariat est conditionné par la signature d'une convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer la convention.

## XI - MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SIDEN-SIAN

Regroupement des compétences « production d'eau potable » et « distribution d'eau potable en une seule compétence « eau potable ». Adopté à l'unanimité.

XII - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT FONCTION) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET BUREAUX ASSOCIATIFS - DEMANDE DE SUBVENTION PRADET

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de la région au titre de la Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET).

XIII - CREATION D'UN PARKING AU DROIT DU STADE MUNICIPAL RUE HENRI BARBUSSE - MAITRISE D'OEUVRE

Le conseil municipal, à l'unanimité confie la maîtrise d'œuvre à ATC59 12 rue Calmette à LIEU SAINT AMAND pour la somme de 6 000.00 € H.T pour les travaux de création d'un parking au droit du stade municipal, rue Henri Barbusse. Les missions seront les suivantes :

- études d'avant-projet (AVP);
- études projet (PRO);
- assistance aux contrats de travaux (ACT);
- direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- assistance au Maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).

XIV - CREATION D'UN PARKING AU DROIT DU STADE MUNICIPAL RUE HENRI BARBUSSE - DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la création d'un parking le long du stade rue Henri Barbusse avec la création d'une place PMR et un cheminement piéton.

XV – QUESTIONS DIVERSES

PLU – présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) au conseil municipal en avril 2019, viendra ensuite l'enquête publique.

Séance levée à 20 h 00.